



**janvier 2021**

# Le Journal de la CGT Finances Publiques 13

**Site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/013/>  
Courriel : [cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr)  
Tél : 01 91 17 92 06 / 97 67**

*Edito*

***Nous sommes des êtres sociaux.***

Depuis bientôt une année dans un contexte anxiogène, tout un chacun essaie de préserver les autres et de prendre soin de soi. Nous tentons d'y voir plus clair, de faire le tri entre des informations contradictoires, entre les vérités d'un jour et les mensonges d'hier, bref d'avoir le discernement nécessaire pour continuer à agir en conscience et non subir par défiance.

L'épreuve collective oblige non pas aux renoncements, au repli sur soi mais au contraire à plus d'audace, de partage, d'altérité pour éviter que chacun s'enferme dans ce qu'Alain Damasio appelle le technococon. D'abord parce que ce dernier est l'illusion d'une protection durable et d'une production en rupture avec les interactions sociales, ensuite parce que ce serait non seulement ignorer les solitudes réelles, mais également en fabriquer davantage.

Nous sommes des être sociaux. Jusque dans nos rêves. Il est bon de le rappeler.

Le syndicat, à la différence d'une verticalité hiérarchique qui impose sa volonté est un outil collectif d'échanges, de débats, de confrontations d'idées et d'actions.

Ici pas de parole révélée ou d'affirmations contraires à la réalité de ce qui est fait.

Le syndicat est toujours présent au côté des agents : cela s'est vérifié avant le confinement, pendant le confinement et depuis la reprise de l'activité.

Notre ADN est d'être utile. Nous l'avons été durant toute cette période sur un très grand nombre de sollicitations, quand l'arbitraire tentait d'imposer son autoritarisme.

Vous pouvez compter sur la CGT Finances publiques 13.

**Renforcez le syndicat !**

**CTL de janvier :**

**volet emplois ou emplois volés ?**

« Il n'y a jamais eu autant d'argent sale dans les paradis fiscaux », a déclaré mardi 5 janvier 2021 sur France Inter, l'ancien juge d'instruction au pôle financier, Renaud Van Ruymbeke. "On a jamais eu autant, avec le Covid, de déficit. Je dis aux États: mais allez chercher l'argent, il est à vos portes ! »

Oui, c'est en dizaines de milliards d'euros que se compte chaque année la fraude fiscale en France.

Et c'est toujours en milliers d'emplois que se comptent les suppressions d'emplois à la DGFIP depuis 2011.

**Source: CTL Drfip 13**

PLF 2011	PLF 2012	PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021
-2.667	-2.438	-2.023	-1.988	-2.000	-2.130	-1.630	-1.600	-2.130	-1.500	-1.800

**21906 emplois ont été supprimés en 10 ans à la DGFIP.**

**Dans les Bouches-du-Rhône, sur la même période, 506 emplois ont été liquidés.**

Et après « ils » vont nous expliquer qu'il faut « ré-équilibrer » les emplois sur le département et « démétropoliser » les services alors que ce sont eux qui ont dévitalisé les services de proximité en zone rurale et péri-urbaine !

C'est bien la preuve que ce qui se joue, ce n'est pas la revitalisation des territoires mais la réorganisation du travail par pôle pour plus de rentabilité en réduisant les coûts fixes de fonctionnement ! Tant pis pour l'égalité d'accès et de traitement des usagers !

En 2021, ce sont donc 60 emplois d'agents et 13 de contrôleurs qui sont supprimés à la Drfip 13.

Sont aussi supprimés 22 emplois d'agents

et 18 de contrôleurs à la Drfip 13 pour contribuer par transfert à la mise en place des délocalisations dans le cadre du NRP.

3 emplois d'inspecteurs et 1 emploi d'Idiv de classe normale sont également supprimés pour « contribuer » aux délocalisations.

**Ventilation catégorielle de l'évolution nette des emplois**

Idiv		Idiv expert		A		B		C - AST	TOTAL
HC	CN	HC	CN	Admi	Huiss	Admi	Géo		
5	-1					-31		-82	-109

**Bilan : 82 emplois de catégorie C, 31 de catégorie B et 1 de catégorie A+ sont volatilisés, la Drfip 13 indiquant qu'elle s'est rapprochée au mieux des effectifs réels.**

Ainsi la suppression initiale de 3 emplois d'inspecteur est reportée sur les catégories C et B. quant à la création de 5 emplois d'Idiv hors classe, nous pouvons le penser aussi...

**Pour Bercy, pour la DGFIP et le Drfip 13, le fameux « jour d'après » est celui qui consiste à mettre à profit les effets d'aubaine de la pandémie.**

Une vieille recette néo-libérale immangeable qui accroche au fond du plat mais ils ne savent pas cuisiner autre chose : suppressions d'emplois, restructurations, recul du droit des agents.

En fins gourmets, ils s'octroient ensuite quelques promotions et autres breloques (voir article page 3).

Ainsi, c'est le 24 décembre que le Directeur de la Drfip 13 a choisi d'annoncer les suppressions d'emplois à la Drfip 13. Le 24 décembre, c'est l'esprit de Noël façon Drfip13.

Cela ne l'empêche pas de nous souhaiter ensuite ses bons vœux, comme le DG qui suit toujours l'étoile de Darmanin et sa vision du NRP (quand bien même sa course penche très à droite du firmament ?!)

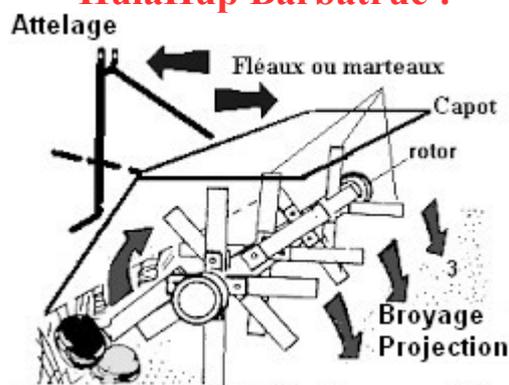
Les **SIP** sont les premiers ciblés, avec 21 emplois C supprimés. Puis les **SIE** avec 14 C et B en moins. Puis c'est au tour des **Trésoreries** et du secteur public local avec 12 emplois en moins. Ensuite les services de **Direction** avec 1 B et 12 C supprimés mais l'implantation de 5 Idiv Hors classe.

Le **contrôle fiscal** n'est pas épargné avec 6 emplois de contrôleurs supprimés : 2 BCR

Marseille, 2 PCR et 2 PCE.

3 emplois sont supprimés dans les services techniques (privatisation à venir du gardiennage ?) et 1 emploi en SDE à Marseille.

**HulaHup Barbatruc !**



**Et puis il y a aussi les tours de passe-passe.**

Par exemple à la **Trésorerie d'Istres** qui devient au 01/01/2021 un service de gestion comptable par « absorption » de la Trésorerie de Miramas. Dans le même temps les ESMS gérés par la Trésorerie d'Istres sont transférés à la **Trésorerie d'Arles hospitalière**.

Au CTL de novembre 2020 il est indiqué « *Un emploi B/C en provenance du SGC d'Istres est transféré à la Trésorerie d'Arles Centre Hospitalier afin de prendre en compte le transfert de la mission établissements sociaux et médicaux-sociaux -ESMS* ».

Et au CTL de janvier 2021, deux mois plus tard **BANG ! BING ! Un emploi de catégorie C est supprimé à la Trésorerie hospitalière d'Arles ! C'est sérieux ça ?!**

La direction locale est aussi obligée de se rendre à l'évidence concernant le **CDIF d'Aix** sous-dimensionné (les agents et le syndicat avaient lourdement insisté face à un chargé de com promu agfip depuis). Elle est obligée d'y créer un emploi... qu'elle pique au **SIE d'Aix**.

Notons la création d'1 emploi d'inspecteur en EDR (au détriment d'1 C EDR). Sur ce dernier point, la CGT revendique depuis des lustres l'ouverture de l'EDR à la catégorie A. C'est chose faite. Encore faudra t-il être vigilant sur la doctrine d'emploi !

Évidemment, le gros des emplois transférés dans le cadre des délocalisations concerne le **Centre de Gestion des Retraites de Marseille** avec 28 emplois sur 44 prélevés (même vocabulaire utilisé lorsqu'un animal sauvage est abattu !).

9 emplois (SFACT et RNF) pour transfert de missions sur Nice, les autres emplois mettent à l'amende les PCE, SIE, PCR et SDE.

Voilà les étrennes de ce gouvernement, de la DG, du Drfip 13. Vous comprendrez mieux pourquoi leurs « bons vœux » qu'ils nous adressent sont insupportables.

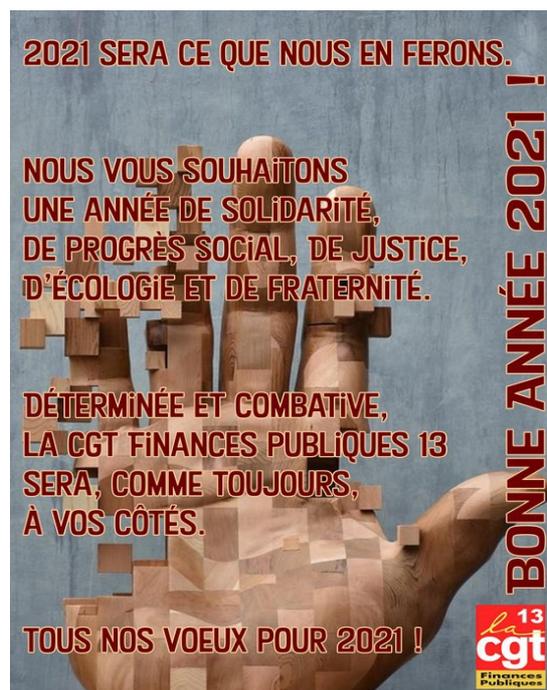
Ils le sont sur « *notre exemplarité et notre professionnalisme, sur notre dévouement* » et « *notre présence aux rendez-vous de la crise et des attentes de nos publics* ».

Non pas tellement que ce carillon sonne faux quand les salaires sont bloqués, que les plans de qualification sont réduits à peau de chagrin, que les commissions administratives paritaires sont supprimées, que le recrutement de contractuels est officiel en lieu et place d'emplois statutaires.

Ils sont insupportables parce que face aux défis à relever sur la fraude fiscale, sur le contrôle de l'argent public, sur les possibilités immenses qu'offrent les nouvelles technologies pour rapprocher le service public de la réponse aux besoins des usagers, sur le besoin de justice fiscale et sociale, c'est l'inverse qui est pratiqué, avec la satisfaction affichée d'un formatage des missions et des statuts aux exigences du néolibéralisme.

Alors non, vraiment non. Leur conception du service public n'est pas la nôtre.

**Leurs vœux, qu'ils se les gardent. Qui pourrait les croire sincères ?**



## Beling-Beling

**Ils se sont tellement investis dans la crise sanitaire**



Le 1er janvier a été publiée la liste des personnes qui reçoivent la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite. Comme l'avait indiqué le chef de l'État, une promotion qui fait la part belle aux personnes s'étant illustrées dans la lutte contre la Covid-19 ; des soignants bien sûr, mais pas uniquement.

Pour 2021 Emmanuel Macron souhaitait pouvoir récompenser les acteurs investis tout au long de l'année dans la lutte contre la pandémie.

Une reconnaissance en particulier pour ceux qui se sont exposés dans notre administration ? A vous de juger !

6 collègues sont cités pour la légion d'honneur... (AFIP -AGFIP)

11 récipiendaires pour l'ordre national du mérite avec le même grade que précédemment !

C'est une vraie reconnaissance des agents des finances publiques qui se sont exposés ou mis sous pression !

On est fier que le corps des administrateurs des Finances Publiques soit récompensé pour le travail... que nous avons fourni en pleine pandémie !

(1 seul agent technique pour l'ordre du mérite et un B retraité pour l'autre breloque, cherchez l'erreur).

Et la cerise sur le gâteau, c'est pour notre ancien modèle et ancien DG: Bruno Parent. Il est fait commandeur de l'ordre national du mérite car il est vrai qu'il s'est vraiment exposé au covid... lors de la campagne électorale d'Agnès Buzyn pour la Mairie de Paris !

Et un oublié dans la liste : notre bon directeur, lui qui a laminé les RH, qui met beaucoup d'énergie à rayer de la carte le CGR, qui supprime près de 109 emplois B ou C en septembre 2021, lui qui a rédigé un rapport en bon praticien sur l'accueil du public (pour qu'il n'y ait plus d'accueil) n'aurait-il pas mérité une promotion dans l'ordre de la légion d'honneur (il n'est que chevalier depuis 2006 !) ou encore dans l'ordre national du mérite (il n'est qu'officier depuis 2013 !).

Mais quand même un espoir pour les AGFIP injustement oubliés : la Médaille de l'engagement contre les épidémies\* va être réactivée. Ouf !

### Peut-être que certains pourront cumuler !

\* Créée au XIXème siècle après l'épidémie de choléra qui avait frappé Marseille, elle avait été abandonnée dans les années 60 du XXème siècle.

---

## Comment ça va dans ton service ?

### « comme on nous parle »

Nous passons 8h au travail par jour.

Alors forcément, nos conditions de travail et la vie au travail, ça compte ! Alertée par les agents de différents services, le syndicat va adresser courant janvier un questionnaire qui sera aussi téléchargeable sur notre site.

Pas question pour la CGT de laisser se dégrader la situation que rencontrent certains services, certains collègues. Mais nous ne pourrions pas agir sans vous. C'est d'ailleurs notre manière de faire : faire toujours avec les agent.es !

Nous sommes toutes et tous confrontés à de nouvelles modalités d'organisation du travail avec le travail à domicile ou à distance. Mais nous sommes aussi nombreux dans les services, à l'accueil bien sûr mais aussi dans les unités de gestion.

A la seule initiative de la direction locale, l'organisation de l'accueil a été chamboulée avec des conséquences sur la concentration de la fréquentation sur les matinées mais aussi une réorganisation du travail qui percute les savoir-faire et l'efficacité.

Dans le même temps des services comme les SIE se voient confier des missions de contrôles qui ne sont pas les leurs.

Dans le secteur public local, des transferts de missions ont commencé (SPSMS et colocs) tandis qu'un ras-le-bol se fait de plus en plus sentir dans certains services faute d'effectifs et de maîtrise des missions.

Dans le même temps nous sont rapportés des comportements « manageriaux » qui viennent accentuer les difficultés du quotidien.

Evidemment, il y aura possibilité d'anonymiser les réponses au questionnaire de la CGT.

## IR et théorie du ruissellement

*Quand la redistribution se fait au profit de ceux qui n'en ont pas besoin.*

Pour quoi travaillons-nous en tant qu'agent des Finances publiques en SIP ? C'est la question fondamentale et totalement légitime que nous nous posons lorsque nous tombons sur certaines situations fiscales de particuliers.

Un couple prend sa retraite en 2020 et fait la déclaration de revenus suivante :

-Salaires et pensions de Monsieur : = 68 000€

-BIC de Madame : = 268 000 €

Soit un RFR de 336 000 € ...De quoi rendre jaloux même un AGFIP ! L'imposition à l'IR approche donc les 109 000 €, ce qui signifie qu'il leur resterait 227 000 € nets.

Comme ces chanceux ont des revenus du même acabit depuis des années, ils ont investi dans l'immobilier. En 2020, hélas !, ils peuvent réduire leur IR de seulement 5000 €.

Mais ils ont cotisé pour une retraite complémentaire:-2500 € d'IR

Normalement leur IR devrait alors s'élever autour de 100 000 €, pour financer les services publics, la solidarité, l'investissement public, des masques, des équipements pour lutter contre la pandémie, etc.

Ça, ce serait sans compter le CICE ; le fameux et fabuleux Crédit Impôt Compétitivité et Emploi.

Pour ne pas surimposer un « pauvre » couple au motif qu'il pourrait « s'exiler » -mais il ne le peut pas puisque l'activité commerciale n'est pas délocalisable- le gouvernement leur octroie un CICE de 40 000 €.

Au final leur IR n'est plus « que » de 60 000 €.

Epilogue : Madame vend son commerce pour plus de 2,5 Millions d'€.

La fiscalité est bien un enjeu de classe et les choix de politique fiscale de ces dernières années permettent aux plus riches d'accumuler un peu plus. **Il faut détruire le CICE !**

Allez, on y retourne !

« SIP Bonjour ! » « Bonjour, j'ai reçu une lettre de rappel de 138 € + 14 € de majoration du solde de la Taxe d'habitation. Je ne comprends pas. » « En effet, vous êtes exonéré de TH, mais le solde dû correspond à l'ex-redevance de l'audiovisuel ». Etc.